

En Seine-et-Marne, la pair-aidance, c'est faire partie d'un collectif.
Vous pourrez :

- ▶ faire une formation de pair-aidant
- ▶ rencontrer des pairs-aidants et des professionnels
- ▶ vous informer
- ▶ aller aux réunions
- ▶ aider à faire des projets
- ▶ donner son avis et décider ensemble
- ▶ travailler ensemble
- ▶ choisir ce que vous voulez faire



Réunion du collectif pair-aidance – avril 2024



Écrivez-nous : pairaidance@mdph77.fr

Notre site : mdph77.fr/pair-aidance

**Maison départementale des personnes
handicapées de Seine-et-Marne**
16, rue de l'Aluminium
77543 Savigny-le-Temple cedex
01 64 19 11 40



Département de Seine-et-Marne - SIMP - 10/2025 - IMPRIM'VERT

Pair-aidance 77

**Vous avez une maladie ou un handicap,
vous avez besoin d'être aidé par un pair-aidant,
vous voulez devenir pair-aidant,
Vous souhaitez des informations sur la pair-aidance ?**



Soutenu et financé par



La pair-aidance, c'est quoi ?

La pair-aidance, c'est quand une personne aide une autre personne.

Ces personnes ont la même expérience de la maladie ou du handicap.

La personne aide en discutant de son expérience de la maladie, du handicap et de son rétablissement.

Il y a le pair-aidant qui aide.

Il y a le pair-aidé qui est aidé.

Le pair-aidant partage son histoire passée et son histoire présente.

Le pair-aidant aide le pair-aidé à parler de sa maladie ou de son handicap.

Les atouts de la pair-aidance

→ Pour les pairs-aidants

Thérèse, pair-aidante dit :

« Oui je rends service mais on me le rend bien. Je me sens meilleure ! Je donne un sens à ma vie et ça n'a pas de prix ! »

Malike, pair-aidant, dit :

« Être pair-aidant m'accomplit. Je trouve ma place et dépasse mon trouble. J'essaie de guider mes pairs vers le rétablissement et de soulager leurs maux. »

Monique, pair-aidante, dit :

« Pourquoi la pair-aidance ? C'est pour se reconnaître dans l'autre et montrer qu'un rétablissement est possible ! »

→ Pour les pairs-aidés

▶ Vous n'êtes pas seul(e)

▶ Vous pouvez évoluer

▶ Vous pouvez trouver des réponses à vos questions

Isabelle, pair-aidée, dit :

« C'est motivant de pouvoir parler de la maladie et se rendre compte que l'on peut vivre avec sans honte. Cela aide à avoir une vie normale et une reconnaissance. »

Nacima, pair-aidée, dit :

« La rencontre avec un pair-aidant m'a permis d'entamer ma nouvelle vie en tant que malvoyante. »

Maria, pair-aidée, dit :

« Le soutien des pairs m'a permis d'avancer et d'accepter mon handicap. Aujourd'hui, je suis ouverte aux autres. »

→ Pour les professionnels

▶ Vous avez l'avis et l'expérience d'un pair-aidant

▶ Vous avez une aide pour mieux comprendre les personnes

▶ Vous pouvez mieux aider

David LEPAGE, responsable du Service SAMSAH-ASSADRM à Melun, dit :

« Par sa lucidité sur sa maladie et l'expérience de sa rémission qu'il partage, le pair-aidant nous permet, à nous, professionnels du médico-social, d'élargir notre horizon de réflexion. »

Rose-Marie BERTHELOT, cheffe de service SAMSAH REMORA 77 à Torcy, dit :

« Le travail complémentaire entre professionnels et pair-aidants répond aux besoins des personnes tout au long de leur accompagnement. Cette combinaison entre savoir professionnel et expérientiel est au service des personnes. »